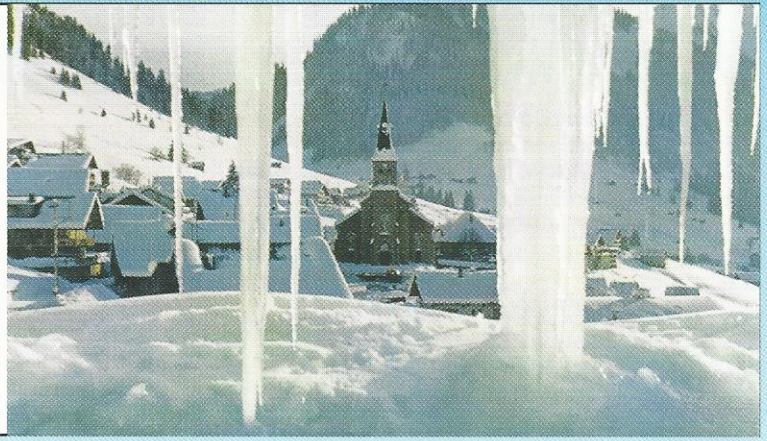


Entre nous

N°62

Décembre 2005



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - Les Tavaillons - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

A l'approche de Noël, il m'est agréable de m'adresser à vous dans la perspective de vous retrouver à Châtel lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera le mercredi 28 décembre à 20h00 à la Salle La Châtelaine. C'est toujours avec grand plaisir que nous vous recevons lors de ce moment fort de la vie de notre Association.

Nous vous proposons également un autre grand rendez-vous de l'AARC, le 15ème Trophée de Ski des Résidents qui aura lieu le vendredi 30 décembre à 17h00 sur le Stade du Linga.

Les travaux d'aménagements qui doivent changer sensiblement l'aspect du centre de la station ont débuté cet automne et vous trouverez dans ce bulletin la relation en images du début de cette mutation. Ces travaux seront étalés sur plusieurs exercices et doivent donner à la station le visage d'un « village qui retrouve son âme » suivant le vœu exprimé par Philippe THOULE lors de la réunion d'été. Nous pourrons ainsi juger du résultat de cette première étape.

Dans l'attente de ces moments agréables je vous souhaite à tous de passer avec les vôtres d'excellentes fêtes de Noël et à la Station le meilleur début de saison d'hiver qui soit.

Gérard VAN LOO
Président

Bonne lecture.

The President's message

With Christmas growing closer, I am happy to invite you to our next meeting which will take place in Châtel on wednesday 28th at 8 p.m. in "Salle la Châtelaine".

It is always with great pleasure that we meet for this essential moment in the life of our organisation.

Another important event organised by the AARC is the oncoming "15th residents "Ski Trophy". It will take place on friday 30th at 5 p.m. in "Stade du Linga"

The renovation works that are going to transform the ski resort city center started last Autumn. You will find pictures of the ongoing renovations in this issue of our magazine. The works will occur over the next few years and should give its "soul" back to the village, as the mayor Philippe Thoule put it in our meeting last summer. We shall soon be able to comment on the first stage of the changes.

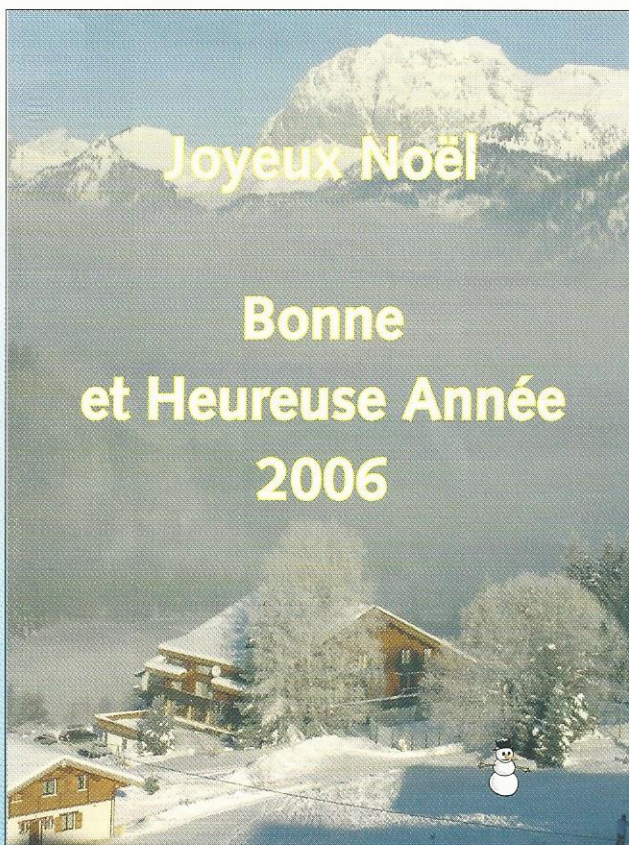
I extend my season's greetings to you and your families and hope the coming winter season is successful.

Gérard VAN LOO
President

Enjoy this issue.

Quelques manifestations de l'office de tourisme

- 22.12 - La légende du faucon d'or au lac de Vonnes avec « les aigles du Léman » de 16 à 18 h.
- 31.12 - Spectacle pyrotechnique de la St Sylvestre place de l'église 19 h.
- 3.1 - Course de ski alpin épreuve DAMES super géant - LINGA
- 5.1 - Course de ski alpin épreuve HOMMES super géant - LINGA
- 6.1 - Course de ski alpin épreuve Elite hommes super géant du 8 au 12 janvier - 2ème édition de «la grande Odyssée» dans les Portes du soleil A ne pas manquer
- 21.2 - Les découvertes musicales de la Musardièrre culture brésilienne
- 23.2 - «Nuit d'ivresse» soirée théâtre La Musardièrre
- 7.3 - 10ème édition du CHARIVARI des AGRICULTEURS
- 11/12.3 - DEMO TOUR «ROSSIGNOL» prêt du matériel - animation-jeu
- 22.3 - Soirée Secours et Montagne « la sécurité pour que la montagne reste un plaisir » démonstrations pour découvrir le travail des engins de damage
- 8.4 - Montée du Linga 2ème édition du championnat de France Vertical Race. La course « Patrick Blanc » est une course de randonnée en montée sèche.

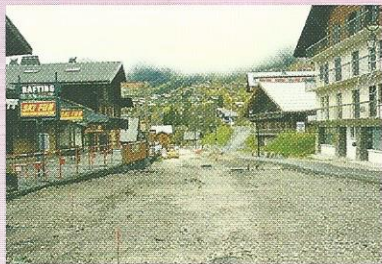


QUOI DE NEUF A CHATEL

(extrait du *Messenger* et du *Dauphiné*)

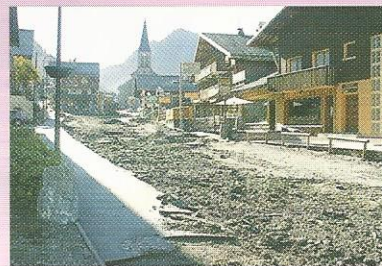
Les grands travaux avant la saison hivernale

La bonne nouvelle vient de la route du Linga où les travaux touchent à leur fin. Ces travaux devraient se poursuivre en 2006 par l'engraissement de la Dranse, la construction d'un mur de protection, l'élargissement de la chaussée et la réalisation d'accotements de 1,50 m. en plus des fossés.



A l'entrée de Châtel de nombreuses transformations sont en cours de réalisation avec entre autres, la pose de collecteurs pour recueillir les eaux des quartiers du Boude et du Petit Châtel, l'abaissement des canalisations d'eau sur 50 mètres tenant compte d'un abaissement de la départementale 22 entre la route de la Béchigne et le parking couvert et entre la mise en place d'une chicane en aval du ruisseau de la Fiolaz qui devrait obliger les automobilistes à lever le pied.

Cette réalisation s'inscrit en outre dans un projet à plus long terme d'aménagement global de l'espace urbain et d'attraction touristique en permettant le désengorgement de la station, notamment grâce à la future route du Petit Châtel pour laquelle les négociations d'acquisition de terrains sont toujours en cours...



L'Office de tourisme de Châtel réaménagé.

Dès les vacances de Noël les touristes pourront profiter pleinement du nouvel agencement de l'office de tourisme dont l'intérêt est de permettre un accueil plus convivial dans un espace plus fonctionnel.

Un investissement de 139.000 € financé par la commune, remboursable par l'office, a donc été engagé pour la création d'un sas d'entrée, l'installation d'une porte automatique pour un accès facilité des poussettes et fauteuils et l'implantation d'un totem lumineux dédié à l'information permanente. Seront également aménagés un coin repos et un espace multimédia avec une borne internet.

Jean Luc VUARAND distingué

Jean Luc VUARAND a été distingué pour son dévouement et son grand professionnalisme au service des victimes en montagne. Rendez vous a été donné au « Mouet » sur les hauteurs de la station châtelaine pour lui remettre, en présence de Mr André CREPY ancien maire de Châtel, la médaille de reconnaissance pour l'action de secours, qui au-delà symbolise depuis une quarantaine d'années qu'elle existe, dix secours de grandes difficultés. Jean Luc Vuarand, actuellement responsable du centre de secours de Châtel, rappela que « la priorité de cette chaîne de secours où finalement, l'uniforme n'a que peu d'importance, est, et sera toujours la victime ».



Des nouveaux trottoirs

Sont entrepris route du Linga à Châtel, de la résidence les Rochassons à l'hôtel le Savoy, en bord aval de la route départementale 228. Face à la caserne des pompiers un reprofilage de la pente a été entrepris, puis en continuité c'est la réalisation sur 250 mètres d'un trottoir (notre photo) qui est en cours ; ces travaux apporteront une meilleure sécurité aux piétons surtout l'hiver si toutefois ceux-ci ne confondent pas trottoirs et route.



Le renforcement du pluvial

Est assuré actuellement à l'entrée de la station de Châtel. Ces travaux consistent à la pose de collecteurs de dimension de 600 sur 115 mètres pour recueillir les eaux des quartiers du Boude et du Petit-Châtel, puis à l'abaissement des canalisations d'eau sur 50 mètres tenant compte que la départementale 22 sera abaissée entre la route de la Béchigne et le parking. Ces aménagements sont effectués avant les travaux de construction du giratoire et de la voie d'insertion pour l'accès au parking couvert et la mise en valeur de son entrée.



Des nouveaux aménagements de pistes

Actuellement, des travaux d'amélioration de pistes sont en cours, notamment sur le secteur Plaine Dranse, Chaux des Rosées et Rochassons. Il s'agit du reprofilage de certaines zones, nécessaire pour améliorer leur praticabilité. Ces aménagements faciliteront aussi les opérations de préparations des pistes et amélioreront la stabilité du manteau neigeux. Un chemin transversal (itinéraire bis) a été réalisé sur la piste rouge « les rennes » afin de permettre aux moins expérimentés de pratiquer cette piste en évitant le mur d'arrivée, en tout cas pour ceux qui ne se sentent pas prêts à le franchir. L'an prochain d'importants travaux pourraient être réalisés après autorisations sur la piste « les combes » simultanément au remplacement de l'appareil du même nom qui a été semble-t-il programmé par la commune. « Nous travaillons déjà sur ce dossier qui fait partie des priorités absolues puisqu'il s'agit d'une piste de liaison entre les différents secteurs de notre domaine » nous précise le directeur des pistes Nicolas Rubin. Par ailleurs les équipes de maintenance de la société des remontées mécaniques sont très actives sur les différentes installations pour des travaux habituels d'entretien avant la reprise de la saison.

Mise en veille des installations de neige de culture

La mise en veille des installations devrait intervenir rapidement, mais leur mise en fonctionnement reste tributaire des conditions de température tant de l'eau que de l'air, ce qui, un certain nombre d'entre nous oublie. Sur les 40 hectares couverts par la neige artificielle sur les secteurs de Pré la Joux, Linga et Super Châtel, la station exploite quatre vingt dix enneigeurs, utilisant au gré des installations une technologie monofluide ou une technologie bifluide. Toutefois, une répartition des différents appareils sur trois site distincts engendre une grande complexité d'exploitation. Pour y subvenir, comme pour la saison dernière, sept techniciens devront répondre tant en termes de fonctionnement, de surveillance et de dépannages aux exigences d'une telle exploitation.

La neige de culture a un coût.

Comme tout un chacun les touristes veulent la neige.. et si la météo se montre récalcitrante, la neige de culture prend le relais. Répondre aux souhaits des touristes a un coût. Nicolas RUBIN rappelle que « ces coûts sont d'autant plus lourds à supporter en cette période où nous sommes confrontés au problème de la gestion des ressources en eau et à celui des coûts énergétiques, non négligeables en ces temps d'augmentation de la tarification électrique. On ne peut pas se permettre de faire fonctionner les installations lors des températures et conditions marginales. Il est utile de rappeler qu'un mètre cube de neige »prête à skier« coûte environ 0,83 € que le coût moyen d'une heure de fonctionnement d'un enneigeur est de 171 €, que le coût à l'hectare pour 70 cm de neige fabriqué est de 5.870 € et le coût par mètre cube d'eau pompée est de 0,63 €. Il n'y a pas de secret, plus les dépenses sont maîtrisées et gérées, plus les projets d'avenir pourront voir le jour ».

Création d'un parking gratuit

Les service municipaux procèdent, route de la Béchigne, la réalisation d'un parking de cent vingt places. Ce parking sera gratuit et ouvert à tous. Il sera desservi par les navettes. Un escalier permettra un accès plus rapide sur la route du dessus.

FORFAITS REMONTEES MECANIKES DE CHATEL HIVER 2005-2006

DUREE	INDIVIDUELS			FAMILLES		
	ADULTES	JEUNES OU SENIORS	ENFANTS	ADULTES	JEUNES OU SENIORS	ENFANTS
1/2 jour matin	21,90 €	19,30 €	16,40 €			
1/2 jour ap.midi	21,90 €	19,30 €	16,40 €			
1 jour 10h45	26,30 €	23,20 €	19,70 €			
1 jour	29,00 €	25,70 €	21,90 €			
2 jours	58,20 €	51,20 €	43,60 €			
3 jours	81 €	71 €	61 €			
4 jours	100 €	88 €	76 €	90 €	80€	68 €
5 jours	116 €	102 €	88 €	105 €	92 €	79 €
5 jours NC	126 €	108 €	95 €	114 €	100 €	86 €
6 jours	134 €	118 €	101 €	120 €	106 €	91 €
Saison	411 €	362 €	309 €	370 €	326 €	278 €

Adultes : de 23 ans à 59 ans ; **Jeunes** : de 16 à 22 ans ; **Enfants** : de 5 ans à 15 ans inclus ; **Seniors** à partir de 60 ans
Familles : à partir de 4 personnes du même foyer fiscal, pour des séjours de 4 jours et plus et sur présentation de justificatifs livret de famille)
5 NC : 5 jours non consécutifs temporisés sur 7 jours.

Forfaits inférieurs à 3 jours émis sur code barre gratuit ou support « mains libres au prix de 3 €

Forfaits 3 jours et plus émis sur support « Mains Libres »

Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications.

Remises :

Tous Clients : 25% sur forfaits saison si achat avant le 4 décembre

Résidents Loueurs : 15% sur Forfaits séjour

Résidents membres de l'AARC (avant 1/1/05) : 25% sur forfaits Saison

FORFAITS REMONTEES MECANIKES DES PORTES DU SOLEIL HIVER 2005-2006

DUREE	ADULTES	SENIORS	ENFANTS
1/2 jour ap.midi	28 €	22 €	19 €
1 jour	37 €	30 €	25 €
2 jours	72 €	58 €	48 €
3 jours	103 €	82 €	69 €
4 jours	131 €	105 €	88 €
5 jours	157 €	126 €	105 €
6 jours	179 €	143 €	120 €
7 jours	201 €	161 €	135 €
8 jours	221 €	177 €	148 €
9 jours	241 €	193 €	161 €
10 jours	259 €	207 €	174 €
11 jours	275 €	220 €	184 €
12 jours	290 €	232 €	194 €
13 jours	304 €	243 €	204 €
14 jours	317 €	254 €	212 €
15 jours	330 €	264 €	221 €
Saison	706 €	565 €	473 €

Saison « famille » Portes du Soleil à partir de 4 personnes

Même foyer fiscal et sur présentation de justificatifs

Adultes : 600 € - Seniors : 480 € - Enfants : 402 €

Adultes de 16 à 59 ans – Enfants de 5 à 15 ans – Seniors à partir de 60 ans

Forfaits inférieurs à 3 jours émis sur code barre gratuit ou support « mains libres » au prix de 3 €.

Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications.

Les tarifs réduits ne seront appliqués que sur présentation de pièces justificatives.

Remises résidents (tous) : 20 % sur forfaits saison

OFFRES SPECIALES

Tarif **CHATEL** «coup de cœur» samedi 18 €

Samedi et dimanche 32 €

Forfaits **PORTES DU SOLEIL**

Week end complet 1 1/2 64 €

Jeunes et juniors 51 €

Enfants 43 €

Un livre sur la vie des gens de la Vallée d'Abondance vient de sortir

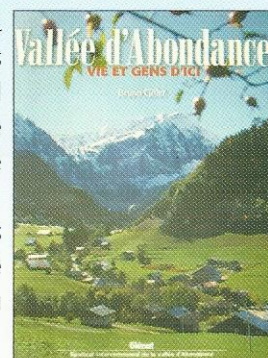
Nous ne pouvons que vous le recommander, car il se lit très facilement, et il est très riche en superbes photos sur le Val d'Abondance. Pensez à vos cadeaux de Noël.

C'est à Bruno GILLET, ce fils de paysan passionné par le patrimoine, que l'on doit une quête d'anecdotes sur les pratiques ancestrales, livrée dans un ouvrage, riche également en images des scènes de la vie des gens de la vallée.

« VALLEE D'ABONDANCE VIE ET GENS D'ICI »

est un livre réalisé avec la participation et le concours du syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance comprenant cent soixante pages.

Ce livre est en vente auprès des dépositaires du Dauphiné Libéré, dans les offices et au Syndicat intercommunal.



ORGANISATION DES SECOURS SUR PISTES – SAISON D'HIVER 2005/2006 :

⇒ Fixe les tarifs des frais de secours applicables pour la saison d'hiver 2005/2006 et demande le remboursement par les personnes accidentées conformément aux dispositions de la Loi Montagne pour les prestations suivantes :

- les interventions des services de secours par barquette sur les pistes balisées de ski alpin et de ski de fond,
- les opérations de secours hélicoptérés, auxquelles s'ajoutent le dédommagement forfaitaire reversé au service des pistes, fixé à 56,00 € par intervention,
- les frais de transport par ambulances sur la base de ceux du marché établi avec le prestataire, la Société AMBULANCES ALPINES, pour la saison 2005/2006, majorés de 10 % pour les frais de gestion de ce service.

Accepte de prendre en charge sur le Budget Communal la rémunération de l'intervenant extérieur agréé pour l'enseignement de l'anglais aux élèves du cycle II, à raison de 2 H 30 par semaine.

- Adopte les cadences d'amortissement pour les biens de retour des Remontées Mécaniques et les biens du service de Transports de personnes.
- Adopte les décisions modificatives sur les budgets annexes 2005 du service :
 - ⇒ des Forêts pour le paiement de la participation de 1 % à la filière BOIS
 - ⇒ des Remontées Mécaniques pour l'intégration des biens de retour et la prise en charge de la dépense relative à la réparation du pylône de la télécabine du Linga.
- Prend connaissance du bilan d'exploitation de l'été 2005 relatif aux activités annexes de la SAEM « Sports et Tourisme », dans le cadre du contrat de délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques.
- Sollicite l'autorisation de défrichement en forêt communale en vue de la modification du tracé bas de la piste de ski à Près-la-Joux.
- Examine diverses déclarations d'intention d'aliéner et n'entend pas exercer le droit de préemption urbain de la Commune sur les propriétés suivantes, s'agissant de la vente :
 - ⇒ de terrains bâtis aux lieux-dits « La Béchigne » et « Très-les-Pierres »,
 - ⇒ d'un terrain non bâti au lieu-dit « Vonne »,
 - ⇒ de locaux dans un bâtiment en copropriété au chef-lieu,
 et demande la communication du prix d'adjudication concernant la vente sur saisie immobilière de biens au lieu-dit « Loy »
- Prend connaissance du dossier de permis de construire concernant la création d'un parking ouvert gratuit sur le terrain communal au lieu-dit « La Béchigne ».
- Dans le cadre de la délivrance d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment en bordure de la RD 22, au lieu-dit « La Béchigne », et selon les dispositions du Code de l'Urbanisme sollicite la cession induite d'une surface nécessaire à l'élargissement des accotements pour exploitation hivernale.

Résultat Financier de l'exercice du 01/10/04 au 30/09/05

RUBRIQUES	BUDGET INITIAL (A)	TOTAL REALISE (B)	ECARTS (B-A)
0. BULLETIN D'INFORMATION	5 983,57	7 023,35	1039,78
10. FRAIS ADMINISTRATIFS	1 521,79	1 199,69	-322,10
20. ACTIVITES	3 467,89	1 211,39	-2 256,25
30. FRAIS COMMERCIAUX	1 229,37	478,09	-751,28
40. FRAIS FINANCIERS	29,70	47,85	18,15
50. FRAIS GENERAUX	519,69	323,25	-196,44
60. DIVERS	72,80	0,00	-72,80
TOTAL DEPENSES	12 752,01	10 283,62	
70. RECETTES			
71 Cotisations	10 530,00	10 521,00	-9,00
72 Participation activités	2 947,50	172,00	-2 775,50
73 Divers, Transferts, etc	36,00	120,50	84,50
74 Produits d'épargne	194,28	201,78	7,50
75 à 76 Produits des Placements SICAV	66,40	98,21	31,81
TOTAL RECETTES :	13 774,18	11 113,49	-2 660,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 022,17	829,87	

Toutes les propositions et contributions à l'animation de l'association sont les bienvenues.

N'hésitez pas à faire profiter tous les membres de vos compétences.